



Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Fonction : Organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Téléphone :

Séminaire choisi :

..... Session :

Option

Présentiel En ligne

Tarif appliqué :

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> Particuliers | 360 € |
| <input type="checkbox"/> Préférentiel : abonné-e-s de l'iReMMO | 300 € |
| <input type="checkbox"/> Réduit : étudiant-e-s et demandeur-se-s d'emploi | 245 € |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge institutionnelle | 660 € |

Coût de l'inscription :

Règlement en 3 fois (chèques) Règlement en 1 fois (chèque ou espèces)

Fait à Le

Signature du représentant
de l'iReMMO et cachet

Signature du participant

SÉMINAIRES

6 séminaires disponibles :

Géopolitique du Moyen-Orient

Droit international et comparé en Méditerranée - Moyen-Orient

Géopolitique du Maghreb

Culture et politique en Méditerranée et au Moyen-Orient

Religion et politique en Méditerranée et au Moyen-Orient

Géopolitique des ressources naturelles en Méditerranée et au Moyen-Orient

FORMULAIRE DE PRISE EN CHARGE

Contact dans l'institution de prise en charge :

Si la formation est prise en charge par votre employeur ou un organisme, veuillez indiquer les coordonnées de la personne qui signera votre convention de formation.

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction : Organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Téléphone :

Formulaire à renvoyer à iReMMO, Formation continue, 7, rue des Carmes, 75005 Paris

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 62627 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France

CONDITIONS DE RÉTRACTATION ET D'ANNULATION

Les participants disposent d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent document, durant lequel aucun frais ne leur sera facturé. Toute rétractation devra être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de La Poste faisant foi). À l'expiration de ce délai, les frais de participation resteront dus en totalité, toutefois les participant·e·s pourront se faire remplacer par la personne de leur choix pour l'intégralité du module.

En cas d'annulation des cycles de formation du fait de l'iReMMO, l'Institut procédera au remboursement de l'intégralité des sommes engagées par l'intéressé·e.

INFOS PRATIQUES

iReMMO

7, rue des Carmes, 75005 Paris

Métro :  Maubert-Mutualité - Bus : 63, 86, 87

CONTACTS

formation-continue@iremмо.org

Tél : 01 42 01 31 43

iReMMO

7 rue des Carmes
75005, Paris

Retrouvez toutes nos actualités :
www.iremмо.org

 Facebook : @institutiremмо

 Twitter : @iReMMO

 YouTube : upiremмо

 Instagram : institutiremмо

Contacts :

contact@iremмо.org

Tél : 01 42 01 31 43

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Entre :

L'iReMMO - Institut de recherche et d'études Méditerranée – Moyen Orient,

Déclaration d'activité N°11 75 62627 75

Et :

Madame Monsieur

Nom : Prénom : Date de naissance :

Fonction : Organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Mail : Téléphone :

1. Objet de la formation

L'objectif de cette de formation est de permettre aux participants d'acquérir, développer et mobiliser des connaissances fines et nuancées sur les grands enjeux politiques, économiques, sociaux, environnementaux et culturels touchant le bassin méditerranéen et le Moyen-Orient. Le programme permettra de se spécialiser davantage sur cette zone du monde et de mettre à profit le savoir acquis dans un cadre de développement personnel ou professionnel.

2. Méthodes mobilisées

Les différents séances de formation sont animées par des spécialistes de la Méditerranée et du Moyen-Orient (universitaires, diplomates, journalistes...) qui allient leur connaissance approfondie de la région et leurs expériences du terrain afin d'apporter aux participant.e.s des savoirs sans cesse actualisés et des clés de compréhension des grands enjeux régionaux et mondiaux. Reposant sur l'échange entre formateurs et participants, chaque séance réunit des effectifs limités et se compose d'exposés associés à des temps de discussions collectives permettant l'approfondissement des thématiques abordées. Divers supports, ressources et documents sont également mis à la disposition des participant.e.s.

Ouvert à tou-te.s et sans prérequis à partir de 18 ans y compris aux participant.e.s européen-ne.s et internationaux-les, le séminaire s'adresse à celles et ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance de la région Méditerranée et Moyen-Orient, et donne lieu, en fin de cycle, à la remise d'une attestation de formation professionnelle, sous la forme d'un certificat de spécialisation.

3. Organisation de la formation

Composés de 10 séances hebdomadaires de 2 heures, les séminaires ont pour objectif de donner aux participant.e.s une vision d'ensemble des principales questions d'actualité de la région dans les différentes disciplines abordées ainsi qu'à leur fournir des éléments de réflexion critique sur les problématiques soulevées.

Le séminaire donne lieu à la remise d'une attestation de formation professionnelle, sous la forme d'un certificat de spécialisation*.

*Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 62627 75 auprès du préfet de région d'Île de France).

4. Modalités de suivi et accessibilité

Tous les séminaires se déroulent sous forme hybride, à la fois en présentiel dans les locaux de l'iReMMO et en ligne via Zoom, permettant ainsi aux participant.e.s de suivre leur programme à distance ou en présentiel.

Un.e responsable pédagogique accompagne tous les inscrit.e.s tout au long de la formation et s'assure de son bon déroulement général.

L'équipe pédagogique et administrative de l'iReMMO est joignable pour échanger avec les inscrit.e.s tout au long de la formation via l'adresse mail formation-continue@iremмо.org.

L'iReMMO assure l'enregistrement de toutes les séances, sous réserve de l'accord du formateur ou de la formatrice. Ces enregistrements sont mis à disposition des participants 1 mois après l'enregistrement de chaque séance.

La délivrance des attestations ne peut se faire que si l'inscrit.e au séminaire assiste à toutes les séances. Toute absence à une séance doit être justifiée. L'attestation ne pourra pas être délivrée si l'inscrit.e a plus de 2 absences injustifiées par séminaire.

5. Tarifs de la formation

- **Tarif avec prise en charge** par l'employeur ou une autre institution 660 €
- **Tarif plein** (Pour les particuliers) 360 €
- **Tarif préférentiel** (abonné.e.s iReMMO) 300 €
- **Tarif réduit*** 245 €

* Étudiant·e·s, demandeur·se·s d'emploi et personnes en situation d'handicap (PSH)

6. Modalités d'inscription

L'inscription se fait auprès de l'iReMMO, dans la limite des places disponibles :

Sur place : au 7, rue des Carmes, 75005 Paris

Par mail : formation-continue@iremмо.org

Par courrier : iReMMO, Formation continue, 7 rue des Carmes, 75005 Paris

7. Modalités de paiement

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> En ligne (réservé aux particuliers) | <input type="checkbox"/> Virement |
| <input type="checkbox"/> Carte bleue | <input type="checkbox"/> Chèque |

L'inscription ne sera considérée comme validée qu'après le règlement des frais d'inscription. En cas de paiement différé dans le cadre d'une prise en charge institutionnelle, l'inscription ne sera validée qu'après réception du devis validé (avec mention « Bon pour accord ») et signé par l'institution ou tout autre document de même nature.

8. Conditions de rétractation et d'annulation

Les participants disposent d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent document, durant lequel aucun frais ne leur sera facturé. Toute rétractation devra être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de La Poste faisant foi).

À l'expiration de ce délai, les frais d'inscription resteront dus en totalité. Toutefois les participant.e.s pourront se faire remplacer par la personne de leur choix pour l'intégralité du module.

En cas d'annulation des cycles de formation du fait de l'iReMMO, l'institut procédera au remboursement de l'intégralité des sommes engagées par l'intéressé.e.

9. Règlement des litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

10. Propriété intellectuelle et droits d'auteur

L'iReMMO conserve la propriété de l'ensemble des documents transmis par les formatrices et formateurs. Le participant s'engage à ne pas reproduire, modifier, enregistrer ou diffuser à des fins quelconques les documents transmis par les formatrices et formateurs. Toute diffusion, publication, reproduction ou commercialisation entière ou partielle des documents pédagogiques transmis est susceptible de poursuites judiciaires de nature civile et pénale.

11. Protection des données personnelles (RGPD)

Afin de traiter votre demande d'inscription, l'iReMMO collecte vos données personnelles en qualité de responsable de traitement conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : équipe pédagogique (formatrices et formateurs) et personnel de l'iReMMO. Les données collectées ne sont conservées par l'iReMMO que pour la durée strictement nécessaire au regard des finalités précédemment exposées. Conformément au RGPD, le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Pour exercer ces droits, le participant doit adresser une demande par email en écrivant à l'adresse suivante : formation-continue@iremмо.org en indiquant son nom, prénom, adresse email.

Fait en double exemplaire à Paris

Le :

Le/la participant-e

Pour l'iReMMO
Jean Paul Chagnollaud
Président de l'iReMMO